



CHARTRE DE L'ADHERENT AU T.C.C.



OBJECTIF : Susciter la **motivation** des jeunes et des adultes autour de l'arbitrage afin de représenter les couleurs du club à l'extérieur, d'arbitrer les rencontres par équipe, et de créer un **groupe dynamique** vivant au sein du club.

Nos objectifs :

- Un objectif pédagogique :
 - Sensibiliser les joueurs aux règles de jeu
 - Développer le respect de l'autre
 - Renforcer la confiance en soi
 - Enrichir son tennis, progresser
- Un objectif stratégique :
 - Avoir ses propres arbitres pour arbitrer les matchs par équipes en PN & N3

Nos actions:

- Au niveau de la formation :
 1. Formation A1 réalisée au club par délégation de la ligue ou à la ligue une fois par an. Examen au club.
 2. Suivi pré et post-examen
 3. Accompagnement pour évoluer dans l'arbitrage (qualification supérieure, Trophée national jeune de l'arbitrage.)
- Au niveau de l'arbitrage des matchs :
 1. Possibilité d'arbitrer au club les matchs par équipes et les ½ finales et finales des tournois homologués du club pour les arbitres confirmés
 2. Possibilité d'arbitrer au club les matchs jeunes des Tournois Open et les « Jeu & Match » pour les arbitres débutants
 3. Récompense du meilleur arbitre de l'année

Comment ? :

La formation A1 fait partie intégrante de la formation des joueurs en compétition dès 13 ans mais vous pouvez postuler par candidature spontanée auprès de notre référent,

N'hésitez pas à contacter **Sébastien GIRAUD**, notre référent arbitrage au club au 01.39.52.60.50 / contact@tennisclubchatou.com